

États financiers consolidés de

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Pour la période du 8 août 2005 (date du début des activités) au
30 septembre 2005
(non vérifiés)

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Bilan consolidé
(en milliers de dollars)
(non vérifiés)

30 septembre 2005

Actif

Actif à court terme :	
Encaisse et quasi-espèces	13 830 \$
Comptes débiteurs	68 599
Inventaire	37 373
Charges payées d'avance	1 833
Autre actif à court terme	3 350
	<hr/>
	124 985
Immobilisations et équipements (note 3)	13 172
Investissements à long terme (note 4)	43 003
Écart d'acquisition	264 708
Actif incorporel (note 5)	206 828
Autre actif	383
	<hr/>
	653 079 \$

Passif et avoir des associés

Passif à court terme :	
Dette bancaire (note 6)	32 407 \$
Facilité de crédit pour acquisitions (note 6)	26 500
Comptes créditeurs et charges à payer	66 913
Produits constatés d'avance	4 210
Tranche à court terme des obligations de location-acquisition (note 7)	2 215
Tranche à court terme de la dette à long terme	132
	<hr/>
	132 377
Obligations de location-acquisition (note 7)	2 491
Dettes à long terme	2 051
Impôts à payer	2 044
Participations minoritaires	280 738
Avoir des associés (note 8)	233 378
Engagements et fonds de prévoyance (note 13)	
Événements postérieurs (note 15)	
	<hr/>
	653 079 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

État des résultats consolidé
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)
(non vérifiés)

	Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
Recettes	61 043 \$
Charges sur les recettes	48 543
	12 500
Dépenses	
Vente, administration et frais généraux	6 048
Amortissement de l'actif incorporel	2 895
Amortissement	516
	9 459
Gain avant les éléments notés ci- dessous	3 041
Produits des placements en actions	730
Intérêts sur la dette à long terme	215
Autres recettes	218
Gain avant les participations minoritaires	3 774
Participations minoritaires	(2 390)
Gain	1 384 \$
Gain par part (note 10)	0,06 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

État consolidé de l'évolution de la situation financière
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)
(non vérifiés)

		Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
	Parts	
Émises au placement public initial	21 300 000	200 753 \$
Émises à l'exercice de l'option de surattribution	1 350 000	12 723
Émises à l'échange contre les parts A2 de Newport Private Yield LP	2 194 395	21 944
		235 420
Gain durant l'exercice		1 384
Distributions		(3 426)
Avoir des associés au 30 septembre 2005	24 844 395	233 378 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

État consolidé de l'évolution de la situation financière
(en milliers de dollars)
(non vérifiés)

	Période du 8 août 2005 (date de création) au 30 septembre 2005
Rentrées (sorties) de fonds :	
Activités opérationnelles :	
Gain durant l'exercice	1 384 \$
Éléments sans effet sur les liquidités :	
Amortissement	516
Amortissement de l'actif incorporel	2 895
Participations minoritaires	2 390
Produits des placements en actions	(730)
	6 455
Changement du fonds de roulement autre que les disponibilités	(20 363)
Encaisse produite (utilisée) par les activités opérationnelles	(13 908)
Activités de financement :	
Émission de parts sociales	235 420
Distributions aux porteurs de parts	(1 511)
Distributions aux associés minoritaires	(2 329)
Augmentation du crédit lié aux acquisitions	26 500
Augmentation de la dette bancaire	8 196
Diminution de la dette à long terme	(560)
Diminution des obligations de location-acquisition	(29)
	265 687
Activités de placement :	
Acquisition de la participation dans Newport Private Yield LP, moins l'encaisse acquise	(218 331)
Autres acquisitions, moins l'encaisse acquise	(13 221)
Achat d'actif incorporel	(6 404)
Achat d'immobilisations et d'équipements	(254)
Produits des placements en actions	261
	(237 949)
Augmentation de l'encaisse et des quasi-espèces	13 830
Encaisse et quasi-espèces, au début de la période	-
Encaisse et quasi-espèces, à la fin de la période	13 830 \$
Renseignements complémentaires sur les liquidités :	
Intérêts payés	215
Encaisse obtenue par acquisition	17 404

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

Newport Partners Income Fund (« Newport ») est une fiducie à capital variable, sans personnalité morale, constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes de la déclaration de fiducie datée du 13 mai 2005 (la « déclaration de fiducie »).

Newport a été créé afin de détenir, par l'intermédiaire de ses placements dans Newport Partners Commercial Trust (la « fiducie commerciale »), sa participation dans Newport Private Yield LP (« NPY ») et son associé gérant, NPY GP Trust. NPY est une société en commandite constituée afin d'investir dans des titres d'entreprises privées, sous forme de sociétés en commandite ou de sociétés de capitaux (nommées collectivement « sociétés opérationnelles »), et de distribuer les liquidités disponibles aux associés commanditaires. NPY œuvre dans les secteurs d'activité suivants : les services financiers, la commercialisation, la distribution et les services pétroliers et gaziers.

Le 28 juillet 2005, un prospectus a été déposé au nom de Newport pour l'émission de 21 300 000 parts de fiducie. Le placement public initial a pris fin le 8 août 2005 (la « clôture »). Suite à la clôture des comptes, l'option de surattribution a été levée et un nombre supplémentaire de 1 350 000 parts de fiducie a été émis portant le total à 22 650 000 parts émises (incluant les 21 300 000 parts de fiducie émises lors de « l'offre »). Suite à la clôture, Newport détient indirectement, par l'intermédiaire de la fiducie commerciale toutes les parts SC A1 de NPY LP, soit 38 % des parts sociales en circulation.

1. Principales conventions comptables :

(a) Méthode de présentation :

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Newport contrôle NPY par l'intermédiaire de sa participation indirecte à 100 % dans l'associé gérant de NPY, NPY GP Trust; elle détient également les droits constants de désigner tous les membres du Conseil d'administration de l'associé gérant de NPY; par conséquent, elle comptabilise sa participation en qualité d'associé majoritaire et utilise la méthode de l'achat pur et simple. Les états financiers consolidés incluent 100 % de NPY et les participations minoritaires représentent 62 % de NPY. Les états financiers incluent les filiales à part entière de NPY ainsi que les investissements dans les entreprises sous contrôle conjoint sur une base de consolidation proportionnelle.

Selon celle-ci, la part d'actif, de passif, des recettes et des dépenses qui revient à NPY est comprise dans les principales sections correspondantes des états financiers à compter de la date d'acquisition. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

Les résultats d'exploitation de NPY sont assujettis à des fluctuations saisonnières et varient d'un trimestre à l'autre; les résultats d'exploitation de cette période ne reflètent pas nécessairement ceux des périodes subséquentes.

Le tableau suivant indique la méthode de comptabilisation de chacune des sociétés opérationnelles de NPY au 30 septembre 2005.

Société opérationnelle	Date d'acquisition	% détenu	Méthode comptable	Description de l'entreprise
On-Site LP (« On -Site »)	Mars 2004	100	Consolidation	Fournisseur de guichets automatiques bancaires (« GAB »)
Ezee ATM LP (« EZEE ») (i)	2005 janvier	100	Consolidation	Fournisseur de GAB à services complets
Newport Partners LP (« Newport Partners »)	Clôture	100	Consolidation	Fournisseur de services de gestion de richesses
Sports and Entertainment Limited Partnership (« S&E ») (ii)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Entreprise de publicité de rechange
NPC Integrity Energy Services Limited Partnership. (« NPC ») (iii)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Fournisseur de services de production intermédiaire au secteur de l'énergie
Gemma Communications LP (« Gemma »)	Mars 2005	80	Consolidation proportionnelle	Entreprise de marketing direct intégrée
Jutan Limited Partnership (« Jutan ») (iv)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Distributeur de produits électriques
Elliott Special Risks LP (« ESR »)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Souscripteur d'assurance-responsabilité commerciale
Morrison Williams Investment Management LP (« MWI »)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Gestionnaire de portefeuille institutionnel
Capital C Communications LP (« Capital C »)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Agence de services intégrés de commercialisation
Kenna Group LP (« Kenna »)	Septembre 2005	50	Consolidation proportionnelle	Fournisseur de solutions de commercialisation informatisées

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

- (i) Un placement initial pour une participation de 39,9 % dans EZEE a été effectué en mars 2004 et une participation supplémentaire de 10 % a été acquise en juin 2004. Une participation supplémentaire de 51,1 % achetée en janvier 2005 a porté l'investissement total dans l'entreprise à 100 %.
- (ii) Un investissement initial pour une participation de 25 % dans S&E a été effectué en octobre 2004. Une participation supplémentaire de 55 % a été achetée à la clôture pour porter l'investissement total à 80 %.
- (ii) Un investissement initial pour une participation de 50 % dans NPC a été effectué en décembre 2004. Une participation supplémentaire de 30 % a été achetée à la clôture pour porter l'investissement total à 80 %.
- (iv) Un investissement initial pour une participation de 37,5 % dans Jutan a été effectué en octobre 2004; un autre placement de 15 % a été effectué en avril 2005. Une participation supplémentaire de 27,5 % a été achetée à la clôture pour porter l'investissement total à 80 %.

(b) Inventaires

Les stocks de produits finis sont constatés au plus bas du coût et de la valeur de réalisation nette, sur la base de premier entré, premier sorti. Les stocks de guichets automatiques bancaires (« GAB ») sont constatés au plus bas du coût moyen et de la valeur de réalisation nette.

(c) Immobilisations et équipements :

Les immobilisations et les équipements sont déclarés au coût moins l'amortissement accumulé. Les propriétés en contrat de location-acquisition sont comptabilisées initialement à la valeur présente des paiements locatifs minimaux exigibles à la date d'entrée en vigueur du bail.

L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux annuels basés sur la vie utile estimée de l'actif, comme suit :

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

Actif	Base	Taux
Équipement en location-acquisition	Linéaire	Durée du bail
Immeubles	Solde régressif	4 %
Équipement lourd et automobile	Solde régressif	30 % - 40 %
Mobilier et équipement	Solde régressif principalement	14 % - 40 %
GAB	Solde régressif	20 % - 30 %
Logiciels et matériels informatiques	Solde régressif	20 % - 100 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

(d) Investissements à long terme :

Les investissements sur lesquels Newport peut exercer une forte influence sont constatés selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, le coût original d'investissement est ajusté en fonction de la portion des gains ou des pertes qui revient à Newport après l'acquisition, moins les distributions dans le cas de placements dans des sociétés en commandite, et moins les dividendes dans le cas de placements dans des sociétés à capital-actions.

La valeur des investissements est réduite lorsqu'il est établi qu'une baisse de valeur autre que temporaire s'est produite.

(e) Dévaluation de l'actif à long terme

L'actif à long terme, y compris les immobilisations, les équipements et l'actif incorporel ayant une vie utile définie, est amorti sur leurs durées de vie respectives. L'actif à long terme est évalué à la baisse lorsque des événements ou des changements de circonstances portent à croire que la valeur comptable d'un actif est susceptible d'être irrécouvrable.

La possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé est évaluée en comparant la valeur comptable de l'actif en question à la valeur estimative non actualisée des liquidités futures devant être générées par l'actif. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur estimative de ses liquidités futures, une moins-value égale au montant de la différence entre les deux valeurs est constatée. Les éléments de l'actif destinés à une aliénation sont présentés à part sur les bilans consolidés; ils sont constatés au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur moins les frais de vente, et ils ne sont plus amortis. L'actif et le passif d'un groupe aliéné, classé sous la désignation de biens

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

destinés à la vente, sont présentés séparément dans les sections d'actif et de passif appropriées des bilans consolidés.

(f) Écart d'acquisition :

L'écart d'acquisition constitue le montant résiduel que l'on obtient lorsque le prix d'achat d'une entreprise acquise dépasse la somme des montants alloués à l'actif acquis, moins le passif pris en charge, sur la base de sa juste valeur. Lorsque Newport entre dans un regroupement d'entreprises, la méthode de l'achat pur et simple est utilisée. L'écart d'acquisition est attribué, le jour du regroupement d'entreprises, aux parts liées susceptibles de profiter du regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et l'on vérifie les dépréciations de la valeur sur une base annuelle, ou plus souvent, si des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'actif pourrait être déprécié. Le contrôle de dépréciation éventuelle est réalisé en deux étapes. En premier lieu, la valeur comptable de l'unité déclarante est comparée à sa juste valeur. Si cette dernière est supérieure, l'écart d'acquisition de l'unité déclarante est considéré intact et la deuxième étape du contrôle n'est alors pas requise. Cette deuxième étape est engagée lorsque la valeur comptable d'une unité déclarante est supérieure à sa juste valeur; dans ce cas, la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition de l'unité déclarante, établie de la même manière que lors d'un regroupement d'entreprises, est comparée à sa valeur comptable afin de déterminer le montant de la baisse de valeur, le cas échéant.

Au 30 septembre 2005, aucune indication de dépréciation de la valeur comptable de l'actif incorporel n'a été constatée.

(g) Actif incorporel :

Les actifs incorporels acquis individuellement ou en tant que partie d'autres éléments de l'actif sont constatés et mesurés au coût. Les actifs incorporels acquis dans une transaction, y compris ceux acquis dans un regroupement d'entreprises, sont enregistrés à leur juste valeur. Les actifs incorporels à vie utile définie, tels que les contrats et les liens préférentiels avec les clients, les contrats de localisation des GAB, et les contrats de gestion, sont amortis sur sa durée de vie utile et soumis au contrôle de dépréciation éventuelle, tel que mentionné à la note 1(e). L'actif incorporel ayant une vie indéfinie, tel que les marques de commerce, n'est pas amorti, mais il est plutôt soumis au contrôle de valeur sur une base annuelle ou plus souvent, en comparant sa juste valeur à sa valeur comptable.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

Une baisse de valeur sur un actif incorporel à vie utile indéfinie est constatée lorsque la valeur comptable du bien est supérieure à sa juste valeur.

Au 30 septembre 2005, aucune indication de dépréciation de la valeur comptable de l'actif incorporel ayant une vie utile indéfinie n'a été constatée.

L'actif incorporel à vie utile définie est amorti selon la méthode linéaire sur sa durée de vie utile estimative comme suit :

Contrats/liens préférentiels avec les clients	10 ans
Contrats de localisation de GAB	4 - 5 ans
Contrats de gestion	5 ans

(h) Constatation des produits :

(i) Services financiers :

Les produits des services financiers sont constitués principalement d'honoraires de gestion provenant des services de gestion de portefeuille, de commissions générées par les polices d'assurance, de frais de financement d'entreprises, d'honoraires de consultation et de revenus générés par l'exploitation et la vente des GAB.

Les honoraires de gestion sont calculés en fonction des contrats en pourcentage de la valeur de l'actif net du fonds correspondant ou des portefeuilles gérés; ils sont constatés lorsqu'ils sont réalisés. Les commissions liées aux polices d'assurance sont constatées lorsque existe un élément probant convaincant d'une entente, lorsque le service a été fourni et que le recouvrement est probable. Les commissions sur profits éventuels sont constatées lorsque la collecte des comptes est probable et que le montant peut être raisonnablement estimé. Les frais de financement d'entreprises et les honoraires de consultation sont associés à des mandats de consultation financière et sont constatés lorsque la transaction sous-jacente est essentiellement complète selon les modalités du contrat.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

Les produits de l'exploitation des GAB comprennent les frais supplémentaires imposés aux titulaires de carte lors de la remise des billets de banque, ainsi que les commissions d'interchange qui sont des frais imposés à l'institution financière en contrepartie du service administratif fourni en acceptant de remettre des espèces à un titulaire de carte. Ces produits sont constatés en vertu de contrats écrits couvrant l'exercice au cours duquel la transaction de remise de billets se produit. Les produits de la vente des GAB sont constatés lorsque les machines ont été livrées et les titres de propriété transférés au client, que celui-ci assume les risques de perte, que la collecte des comptes débiteurs correspondants est probable et que le prix de vente est fixe ou établi.

(ii) Commercialisation :

Les produits de la commercialisation comprennent les revenus générés par les campagnes de commercialisation, les programmes de vente de services par téléphone et la vente de publicité. Les produits des campagnes de commercialisation sont constatés selon la méthode de la constatation au prorata des travaux, là où des estimations fiables de l'avancement des travaux peuvent être établies. Les produits des programmes de vente de services par téléphone sont constatés parallèlement à la prestation des services, généralement en fonction du nombre d'heures engagées. Les produits de la publicité sont constatés au moment où l'annonce est affichée, que la collecte des comptes débiteurs correspondants est probable et que le prix de vente est fixe ou établi. Les dépôts reçus qui dépassent les montants facturés pour les projets de commercialisation ou pour la vente d'annonces non affichées sont constatés comme Produits constatés d'avance, et les frais correspondants sont inclus aux postes de Travaux en cours ou de Charges payées d'avance.

(iii) Distribution :

Les produits de distribution comprennent les recettes générées par l'importation et la distribution des produits électroniques et des produits ménagers; ces recettes sont constatées, moins les retours estimés, d'escomptes et d'autres déductions prévus, lorsque les marchandises ont été livrées et les titres de propriété transférés au client, que celui-ci assume les risques de perte, que la collecte des comptes débiteurs correspondants est probable, qu'il existe un élément convaincant d'une entente et que le prix de vente est fixe ou établi. Les ventes, les provisions pour les retours et les coûts de marchandises vendues sont constatés au moment de l'expédition.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(iv) Services pétroliers et gaziers :

Les produits des services pétroliers et gaziers comprennent les recettes provenant de contrats de services à la production fournis au secteur médian de l'industrie de l'énergie. Les produits de ces contrats sont constatés à mesure que les services sont rendus et les frais engagés. Les provisions pour pertes estimées sur les contrats inachevés sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle ces pertes sont établies.

(i) Conversion de devises :

Les éléments monétaires de l'actif et du passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires de l'actif et du passif sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où l'actif est acquis ou que la dette est contractée. Les recettes et les dépenses autres que la dépréciation et l'amortissement sont converties aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les gains et les pertes sur change sont inclus dans le revenu de la société.

(j) Impôts sur le revenu :

Aucune réserve n'a été prévue dans les comptes de taxe visant les sociétés opérationnelles puisque celles-ci ne sont pas des entités taxables et que la responsabilité de rapporter les revenus pour fins d'impôt revient à chacun des associés commanditaires en fonction des distributions que NPY leur attribue.

L'impôt sur le revenu des filiales à capital-actions est comptabilisé selon la méthode de comptabilisation de l'actif et du passif à des fins fiscales. Selon cette méthode, les éléments de l'actif et du passif imposables à l'avenir sont constatés de manière à refléter les conséquences fiscales futures imputables à l'écart entre la valeur comptable portée aux états financiers pour ces éléments, et l'assiette fiscale correspondante. Les éléments de l'actif et du passif imposables à l'avenir sont évalués aux taux d'imposition légaux escomptés ou substantiellement escomptés au moment où l'actif est réalisé ou lorsque le passif est réglé. L'impact d'une variation de taux d'imposition sur les éléments de l'actif et du passif imposables à l'avenir est constaté dans le revenu de la période au cours de laquelle le changement est édicté ou substantiellement édicté.

La responsabilité de payer les impôts sur les distributions de Newport incombe aux porteurs de parts.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(k) Contrats de location :

Les contrats de location que NPY conclut à titre de preneur à bail, qui transfèrent substantiellement tous les bénéfices et tous les risques du droit de propriété au locataire, sont comptabilisés en tant que contrats de location-acquisition et sont inclus dans les postes Immobilisations et équipements ainsi que Dettes à long terme. Tous les autres types de location sont traités en tant que location-exploitation dont les frais sont constatés comme des dépenses pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

(l) Gain par part :

Le gain par part de Newport est calculé en divisant le gain de la société par le nombre moyen pondéré des parts en circulation pendant la période visée par le rapport.

(m) Encaisse et quasi-espèces :

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent tous les placements liquides dont la date d'échéance au moment de l'acquisition ou du placement est de trois mois ou moins. L'encaisse et les quasi-espèces comprennent les montants en espèces détenus, les montants en espèces en circulation dans les GAB et les montants en espèces déposés dans les institutions financières sans restriction sur leur usage.

(n) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, et sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des charges et des revenus présentés au cours des périodes visées par le rapport. Les principaux éléments assujettis aux estimations et aux hypothèses susmentionnées comprennent la valeur comptable des immobilisations et des équipements, les charges à payer, l'actif incorporel et l'Écart d'acquisition, ainsi que les provisions pour créances irrécouvrables et la dépréciation des inventaires.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

2. Regroupement d'entreprises :

Le 8 août 2005, Newport a acquis une participation égale à 38 % de NPY pour un montant de 235 417 \$. Newport contrôle NPY par l'intermédiaire de sa participation indirecte à 100 % dans l'associé gérant de NPY, NPY GP Trust; elle détient également les droits constants de désigner tous les membres du Conseil d'administration de l'associé gérant de NPY; par conséquent, elle comptabilise sa participation en qualité d'associé majoritaire et utilise la méthode de l'achat pur et simple.

Le 14 septembre 2005, NPY a acquis une participation de 50 % dans Kenna pour un montant de 9 423 \$. NPY a financé cet investissement en prélevant 9 500 \$ sur sa marge de crédit pour acquisitions. Kenna est un fournisseur de solutions de commercialisation informatisées.

Le prix d'achat a été réparti sur les actifs nets identifiables acquis sur la base de leur juste valeur. Les répartitions du prix d'achat sont provisoires et sujettes à changement une fois que les évaluations finales des actifs acquis et des dettes assumées auront été achevées. Le prix d'achat a été réparti à la juste valeur des actifs nets identifiables de NPY comme suit :

	Kenna	NPY	Total
Actif acquis :			
Actif à court terme :	1 219 \$	43 653 \$	44 872 \$
Immobilisations et équipements :	773	4 874	5 647
Investissements à long terme :		16 273	16 273
Écart d'acquisition		137 950	147 950
Actif incorporel	8 285	74 995	83 280
Autre actif		252	252
	10 277	277 997	288 274
Passif assumé :			
Passif à court terme :	854	39 818	40 672
Dettes à long terme		2 762	2 762
	854	42 580	43 434
Actif net acquis	9 423	235 417	244 840
Contrepartie en encaisse	9 423 \$	235 417 \$	244 840 \$

Le 30 septembre 2005, NPY a prélevé un montant de 17 000 \$ sur sa facilité de crédit bancaire pour financer Jutan, afin d'aider cette société à acquérir l'entreprise Sonigem Products Inc (« Sonigem ». NPY a reçu en contrepartie de son financement un total de 373 935 parts SC

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

2. Regroupements d'entreprises (suite) :

supplémentaires de Jutan. Toutefois, cet investissement supplémentaire n'a pas changé la participation de 80 % de NPY dans Jutan, car les autres associés opérationnels de Jutan ont reçu de leur côté un total de 93 506 parts en contrepartie de leur acquisition préalable de 20 % de Jutan. La juste valeur de ces 93 506 parts est estimée à 4 114 \$, montant que NPY a enregistré comme écart d'acquisition dans ses états financiers.

Du montant de 17 000 \$ investi par NPY, Jutan a utilisé 7 millions de dollars pour financer son acquisition de Sonigem et a ajouté le montant de la différence au fonds de roulement de Sonigem. L'excédent de l'investissement sur la juste valeur de l'actif acquis est lié principalement à la valeur de la marque et des droits de distribution. La part de cet excédent qui revient à NPY, estimée à 6 061 \$, est enregistrée comme un actif incorporel dans le cadre de l'acquisition de Sonigem. Sonigem est un promoteur et distributeur de produits électroniques audio et vidéo de consommation.

La répartition du prix d'achat et de l'actif incorporel ci-dessus est provisoire. Elle est sujette à des ajustements éventuels lorsque la direction aura achevé son évaluation finale de l'actif acquis et du passif assumé dans le cadre de cette acquisition.

3. Immobilisations et équipements :

30 septembre 2005	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Équipement en location-acquisition	5 535 \$	1 079 \$	4 456 \$
Mobilier et équipement	2 311	99	2 212
Équipement informatique et logiciels	2 319	200	2 119
Matériel roulant	1 795	142	1 653
Terrains et immeubles	1 326	208	1 118
Améliorations locatives	1 031	68	963
GAB	910	259	651
	15 227 \$	2 055 \$	13 172 \$

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

4. Investissements à long terme :

La société NPY comptabilise au coût ses placements dans les entreprises dans lesquelles elle détient un contrôle important, plus sa part des revenus, moins les distributions ou les dividendes reçus. La valeur comptable de ces placements est la suivante :

	30 septembre 2005
Placements dans :	
Brompton	42 739 \$
Autre	264
	<hr/> 43 003 \$ <hr/>

Le 8 août 2005, NPY a acquis une participation de 45 % des actions de Brompton Funds LP (en partenariat avec son associé gérant BFGP Limited, nommé collectivement « Brompton ») pour un montant de 42 270 \$. L'acquisition a été réglée par l'émission respective de 3 372 692 parts SC A2 et de 843 173 parts SC B2. Brompton est un gestionnaire de portefeuilles publics et privés. L'estimation de la juste valeur des actifs acquis s'établit comme suit :

Écart d'acquisition -----	22 020 \$
Actif incorporel, principalement des liens préférentiels avec les clients-----	<u>20 250</u>
	42 270 \$

La répartition du prix d'achat ci-dessus reflète la meilleure estimation de la direction au moment de la préparation de ces états financiers consolidés; elle est sujette à des ajustements éventuels.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

5. Actif incorporel :

30 septembre 2005	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Actif incorporel à durée de vie définie :			
Contrats/liens préférentiels avec les clients	164 734 \$	4 356 \$	160 378 \$
Contrats de localisation de GAB	8 772	4 718	4 054
Contrats de gestion	549	110	439
Contrats de distribution	22 357	1 873	20 484
	196 412	11 057	185 355
Actif incorporel à durée de vie indéfinie :			
Marques de commerce	21 473	-	21 473
	217 885 \$	11 057 \$	206 828 \$

L'actif incorporel ci-dessus reflète la meilleure estimation de la direction des écarts constatés lors des acquisitions. Cette estimation sera sujette à des ajustements éventuels lorsque l'équation de regroupement sera finalisée.

6. Dette bancaire :

Par l'entremise de sa filiale à part entière Newport Partners Holdings LP, NPY a signé une convention de crédit (la « convention de crédit ») le 8 août 2005 avec deux banques canadiennes. L'instrument est une facilité de crédit de trois ans renouvelable d'un montant maximal de 40 000 \$. Le 31 août 2005, la convention de crédit a été modifiée afin d'augmenter le maximum à 55 000 \$, ajoutant ainsi au crédit d'exploitation régulier une marge de crédit spéciale destinée aux acquisitions. La marge de crédit destinée à l'exploitation et aux acquisitions porte un intérêt au taux préférentiel de la banque et elle est assujettie à certaines clauses restrictives. Les marges de crédit sont garanties par des contrats de garantie générale portant sur l'actif de NPY, ESR, MWI, EZEE, On-site, NPC, S&E, Capital C, Gemma, Kenna et Newport Partners.

Au 30 septembre 2005, un montant de 17 000 \$ a été prélevé sur la marge de crédit destinée à l'exploitation et un montant de 26 500 \$ a été prélevé sur la marge de crédit destinée aux acquisitions. De plus, NPY a émis une lettre de créance au montant de 3 000 \$.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

6. Dette bancaire (suite) :

Jutan dispose d'une facilité d'emprunt à vue et d'une lettre de créance d'un montant maximal de 80 000 \$. Cette facilité d'emprunt porte un intérêt au taux préférentiel de la banque; elle est garantie en vertu d'un contrat de garantie générale sur l'actif de Jutan. Au 30 septembre 2005, la part du montant prélevé sur le crédit d'exploitation et sur les lettres de créance émises qui revient à NPY s'élève respectivement à 15 407 \$ et 29 000 \$.

7. Obligations de location-acquisition :

Les obligations de location-acquisition ont rapport avec les véhicules et les équipements lourds. Les contrats de location portent des taux d'intérêt annuels allant de 4,5 % à 22 %; ils sont garantis par les biens spécifiques sous location. Les montants proportionnels de paiements d'intérêt minimum futurs qui reviennent à NPY sont établis ci-dessous :

2006	2 482 \$
2007	1 668
2008	786
2009	186
2010	45
<hr/>	
Total des paiements locatifs minimum	5 167
Moins le montant représentant l'intérêt (à des taux compris entre 4,5 % et 22 %)	461
<hr/>	
Valeur présente des paiements nets de location-acquisition minimum	4 706
Moins : tranche à court terme des obligations de location-acquisition	2 215
<hr/>	
	2 491 \$

Les intérêts qui s'élèvent respectivement à 123 \$ et 407 \$ pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, et liés aux obligations de location-acquisition, ont été inclus dans les intérêts sur la dette à long terme.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

8. Avoir des porteurs de parts :

Le 28 juillet 2005, un prospectus a été déposé au nom de Newport pour l'émission de 21 300 000 parts de fiducie. Suite à la clôture des comptes, l'option de surattribution a été levée et un nombre supplémentaire de 1 350 000 parts de fiducie a été émis. Les produits du placement initial, moins les honoraires des souscripteurs au montant de 12 247 \$, s'élevaient à 213 476 \$.

Chaque part représente une participation indivise égale à Newport et à toute distribution de Newport. Les parts sont transférables et donnent droit aux porteurs de participer en proportion égale aux distributions de Newport; elles ne sont pas assujetties à des évaluations ou à des appels de capital futurs; elles donnent aux porteurs des droits de rachat; et elles donnent à chaque porteur un droit de vote à toutes les assemblées de porteurs de parts.

Les droits bénéficiaires de Newport sont répartis en deux catégories de participation, décrites et désignées comme « parts » et « parts spéciales avec droit de vote ».

Déclaration de fiducie :

En vertu de la déclaration de fiducie :

- (a) un nombre illimité de parts et de parts spéciales avec droit de vote pourra être émis;
- (b) chaque part est transférable et représente une participation égale indivise aux distributions de Newport et à l'actif net de Newport dans le cas de la clôture ou de la liquidation de Newport;
- (c) les parts émises en vertu de l'offre ne seront pas assujetties à des évaluations ou des appels de capital futurs; elles donnent au porteur un droit de vote pour chaque part détenue dans toutes les assemblées de porteurs de parts.
- (d) les parts spéciales avec droit de vote ne donnent droit au porteur ni à détenir une participation ou une action quelconque dans Newport, ni à participer aux distributions de Newport ou aux actifs nets de Newport dans le cas d'une clôture ou d'une liquidation éventuelle de Newport;

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

8. Avoir des porteurs de parts (suite) :

- (e) les parts spéciales avec droit de vote sont émises uniquement aux porteurs de parts SC A2, de parts SC A3, de parts SC de catégorie B et de parts SC de catégorie C, et, si les fiduciaires de Newport le jugent approprié, à d'autres titres échangeables, dans chaque cas, dans le but de procurer aux détenteurs de ces titres des droits de vote relatifs à Newport;
- (f) chaque part spéciale avec droit de vote donne au porteur des droits de vote lors de toutes les assemblées de porteurs de parts, dans un nombre correspondant au nombre de parts qui peuvent être obtenues par l'échange (directe ou indirecte) des parts SC A2, des parts SC A3, des parts SC de catégorie B, et des parts SC de catégorie C de NPY ou d'autres titres échangeables auxquelles la part spéciale avec droit de vote est liée;
- (g) à l'échange ou à la conversion d'une part SC A2, d'une part SC de catégorie B ou d'une part SC de catégorie C ou d'autres titres échangeables contre des parts ordinaires, la part spéciale avec droit de vote liée à cette part SC A2, cette part SC de catégorie B ou cette part SC de catégorie C de NPY ou d'un autre titre échangeable sera immédiatement annulée sans autre mesure supplémentaire, et l'ancien porteur de cette part spéciale avec droit de vote cessera d'avoir un droit quelconque à cet égard.

À la clôture, Newport a accordé aux porteurs de parts SC A2 le droit d'exiger de Newport, à tout moment, que chaque part SC A2 soit échangée indirectement contre des parts de Newport sur une base « une pour une », sous réserve des mesures de protection antidilution habituelles, conformément à l'entente d'échange.

Au 30 septembre 2005, un total de 2 194 395 parts a été émis en échange des parts A2.

Entente de gestion :

À la clôture, Newport, la fiducie commerciale (par laquelle Newport détient ses investissements dans NPY) et le nouvel associé gérant ont signé une entente de gestion. En vertu des modalités de l'entente de gestion, l'associé gérant a prévu, sans contrepartie autre que le remboursement par Newport et la Fiducie commerciale de menues dépenses encourues par l'associé gérant, de tels services d'administration et de soutien pour Newport.

La durée initiale de l'entente de gestion est de trois ans; l'entente est renouvelable pour des durées supplémentaires d'un an, au choix des parties. L'entente de gestion peut être résiliée par l'une des parties dans le cas d'insolvabilité ou de mise sous séquestre d'une autre partie,

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

8. Avoir des porteurs de parts (suite) :

ou encore, dans le cas de défaut par une autre partie à exécuter une obligation matérielle de l'entente de gestion, si ce défaut n'a pas été corrigé dans les 30 jours qui suivent la remise d'un avis écrit. L'entente de gestion peut également être résiliée avec un préavis écrit de 30 jours envoyé par Newport ou la Fiducie commerciale à l'associé gérant.

9. Distribution et répartition aux porteurs de parts :

À partir de la date de clôture, des distributions mensuelles ont été versées au taux de 0,07708 \$ par part. Le total des distributions payées et exigibles au cours de la période terminée le 30 septembre 2005 s'élevait à 3 426 \$.

Le 27 septembre 2005, Newport a annoncé une augmentation de sa distribution mensuelle, la portant à 0,079167 \$ par part, à compter des distributions du mois de novembre 2005.

La totalité du bénéfice net et des gains (pertes) de capital réalisés de Newport est répartie aux porteurs de parts.

10. Gain par part :

Le tableau ci-dessous décrit le calcul du gain de base et du gain dilué par part :

	Période du 8 août au 30 septembre 2005
Numérateur :	
Gain net	1 384 \$
Dénominateur :	
Nombre moyen pondéré parts en circulation, base	24 844 395
Gain par part :	
Montant de base	(0,06) \$

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

11. Opérations entre parties apparentées :

La section suivante décrit les transactions importantes qui ont été conclues au cours de la période :

Les administrateurs, les dirigeants et les employés de l'associé gérant et des entités associées à NPY ont participé, directement ou indirectement, à une offre de placement privé antérieure, et détiennent au total 3 266 340 parts sociales en date du 30 septembre 2005. De plus, parallèlement à l'offre et aux ententes d'acquisition correspondantes, les dirigeants et les employés des sociétés opérationnelles ont reçu, directement ou indirectement, des parts de NPY. Le nombre total de parts émises s'élevait à 35 462 101 dont 13 060 107 étaient rachetées à la clôture. Au 30 septembre 2005, un total de 24 796 512 parts était détenu par ce groupe apparenté. Le pourcentage total des parts émises et en circulation appartenant aux apparentés était de 38,2 % au 30 septembre 2005.

En vertu du contrat d'association de NPY, Newport Investment Council Inc. (« NICI ») avait droit à des honoraires de représentation de 20 % sur toute augmentation de la valeur réalisée dépassant 8 % de l'actif net de NPY. L'offre a généré un gain réalisé pour les associés commanditaires de plus de 8 % et par conséquent, les honoraires de représentation ont été effectivement réalisés et ils sont payables. À la clôture, NICI a reçu des honoraires de représentation de 44,7 millions de dollars, y compris la TPS; ses employés ont immédiatement réinvesti dans NPY le montant après impôts de cette prime, soit environ 21,6 millions de dollars. Le 8 août 2005, le contrat d'association a été modifié pour éliminer tous les frais de gestion, tous les frais administratifs et tous les honoraires de représentation.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

12. Participation des entreprises sous contrôle conjoint :

Au 30 septembre 2005, NPY détient une participation de 80 % dans S&E, NPC, Gemma, Jutan, Capital C, ESR, et MWI et une participation de 50 % dans Kenna. Les états financiers consolidés incluent la part proportionnelle qui revient à NPY et relative aux recettes, aux dépenses, à l'actif et au passif des entités sous contrôle conjoint comme suit :

	30 septembre 2005
Actif à court terme	111 848 \$
Immobilisations et équipements	12 058
Investissements à long terme	464
Écart d'acquisition et actif incorporel	208 446
	<u>332 816 \$</u>
Passif à court terme	75 524 \$
Obligations à long terme	20 317
	<u>95 841 \$</u>
	Période du 8 août au 30 septembre 2005
Recettes	56 426 \$
Dépenses	53 244
	<u>3 182 \$</u>
Rentrées (sorties) de fonds :	
Activités opérationnelles	(6 170) \$
Activités de financement	11 502
Activités d'investissement	(6 802)

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

13. Engagements et fonds de prévoyance :

- (a) NPY a conclu des contrats de location d'exploitation des équipements et des immeubles de bureaux jusqu'en 2014, pour un montant total d'environ 13 661 \$. Les paiements minimum annuels, moins les coûts d'exploitation des baux en question, sont les suivants :

2005	907 \$
2006	3 316
2007	3 054
2008	2 357
2009	1 715
Par la suite	2 313

- (b) L'acquisition d'On-Site comprend une contrepartie conditionnelle exigible sous la forme de 232 760 parts SC A2 de NPY.
- (c) Certains des différents contrats d'acquisition stipulent que l'on peut choisir, dans le cadre de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), de transférer l'actif des entreprises remplacées aux différentes sociétés en commandite respectives selon un régime d'impôt différé. Par conséquent, la valeur imposable de l'actif transféré pour les sociétés opérationnelles, si tel est leur choix, peut être inférieure à la juste valeur marchande de cet actif. Ainsi, certaines des entités émettrices peuvent réaliser un gain imposable sur la cession future de l'actif.
- (d) NPY est assujettie à des réclamations et des litiges résultant du cours normal des opérations. Des fonds de prévoyance sont prévus à cet effet lorsque de tels événements sont susceptibles de se produire et que l'on peut raisonnablement les estimer. La direction est d'avis que la résolution finale de ces litiges n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés de NPY.
- (e) Les acquisitions ont donné lieu à plusieurs étapes de structuration afin de conclure la transaction de façon avantageuse sur le plan fiscal. Ces transactions requièrent différentes interprétations de la Loi de l'impôt sur le revenu, pouvant aboutir à des obligations fiscales supplémentaires.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

14. Informations sectorielles :

NPY comprend quatre secteurs d'activité isolables, chacun ayant son comité de gestion opérationnelle et ses rapports de gestion séparés. L'ensemble des exploitations, des éléments d'actif et des employés de NPY est localisé au Canada. Le secteur des services financiers regroupe la gestion des portefeuilles, la gestion financière institutionnelle, la gestion des richesses, la souscription d'assurance spécialisée et les services de GAB. Le secteur de la commercialisation regroupe les placements dans des entreprises de commercialisation non traditionnelles qui se spécialisent dans l'acquisition des droits de reproduction dans les médias, dans les publications et à la télévision; il comprend également un investissement dans une entreprise intégrée de marketing direct.

Le secteur des services pétroliers et gaziers regroupe les placements dans des entreprises intégrées offrant des services à la production fournis au secteur intermédiaire de l'industrie de l'énergie. Le secteur de la distribution regroupe les placements dans des entreprises d'importation et de distribution des produits électroniques et de produits ménagers. Les politiques comptables des secteurs d'activité sont les mêmes que celles décrites à la note 1 sur les principales conventions comptables. NPY évalue le rendement de ses exploitations opérationnelles sur la base des bénéfices réalisés.

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

14. Informations sectorielles (suite) :

Pour la période du 8 août au 30 septembre 2005 (non vérifiés)	Services financiers	Commer cialisation	Services pétroliers	Distribution	Total
Recettes	7 755 \$	9 128 \$	13 588 \$	30 572 \$	61 043 \$
Charges sur les recettes	3 555	6 416	11 416	27 156	48 543
Vente, administration et frais généraux	1 545	1 331	681	2 491	6 048
Dépréciation et amortissement	1 938	353	450	670	3 411
Intérêts sur la dette à long terme	(88)	2	191	110	215
Bénéfice (perte) d'exploitation	805	1 026	850	145	2 826
Gain (perte) des placements en actions	730	-	-	-	730
Autres recettes	70	112	-	36	218
Gain (perte) durant la période	1 605 \$	1 138 \$	850 \$	181 \$	3 774 \$
Écart d'acquisition acquis	171 942 \$	48 792 \$	16 850 \$	50 038 \$	287 622 \$
Dépenses en immobilisations et en équipement	52	83	114	5	254
Total de l'actif	359 152	92 783	59 601	141 543	653 079
Total de l'écart d'acquisition	171 942	25 878	16 850	50 038	264 708

NEWPORT PARTNERS INCOME FUND

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour la période du 8 août 2005 au 30 septembre 2005
(non vérifiés)

15. Événements postérieurs

NPC a signé au mois de septembre 2005 une lettre d'intention visant l'acquisition d'une entreprise du secteur pétrolier et gazier. Il est prévu que l'acquisition sera conclue au mois de novembre 2005.

EZEE a acquis 100 % de l'actif de Rapid Cash, une entreprise d'Edmonton qui exploite des GAB autres que ceux des institutions financières, pour un montant d'environ 550 \$ au mois d'octobre 2005.

16. Données comparatives :

Les données comparatives n'ont pas été fournies, car il s'agit de la première période d'exploitation.

États financiers consolidés de

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005
(non vérifiés)

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Bilans consolidés
(en milliers de dollars)

	30 septembre 2005 (non vérifiés)	31 décembre 2004
Actifs		
Actif à court terme :		
Encaisse et quasi-espèces	13 830 \$	2 351 \$
Comptes débiteurs	68 641	7 905
Inventaires	37 373	239
Charges payées d'avance	1 833	177
Autre actif à court terme	3 350	18
	<hr/>	<hr/>
	125 027	10 690
Immobilisations et équipements (note 2)	13 172	4 542
Investissements à long terme (note 3)	43 003	10 320
Écart d'acquisition	207 024	7 455
Actif incorporel (note 5)	206 828	14 764
Autres actifs	383	154
	<hr/>	<hr/>
	595 437 \$	47 925 \$
Passif et avoir des associés		
Passif à court terme :		
Dette bancaire (note 6)	32 407 \$	3 622 \$
Mécanisme de financement des acquisitions	26 500	-
Comptes créditeurs et charges à payer	66 846	6 797
Produits constatés d'avance	4 210	143
Tranche à court terme des obligations de location-acquisition (note 7)	2 215	1 745
Tranche à court terme de la dette à long terme	132	566
	<hr/>	<hr/>
	132 310	12 873
Obligations de location-acquisition (note 7)	2 491	366
Dette à long terme	2 051	1 761
Impôts à payer	2 044	-
Avoir des associés (note 8)	456 541	32 925
Engagements et fonds de prévoyance (note 13)		
Événements postérieurs (note 15)		
	<hr/>	<hr/>
	595 437 \$	47 925 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

État des résultats consolidé
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)
(non vérifiés)

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2005	Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2004	Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005	Période du 27 février 2004 (date de création) au 30 septembre 2004
Recettes	70 210 \$	2 722 \$	113 579 \$	4 140 \$
Charges sur les recettes	55 433	2 008	89 500	2 765
	14 777	714	24 079	1 375
Dépenses				
Vente, administration et frais généraux	8 102	131	12 436	444
Honoraire de représentation (note 11)	44 760	-	44 760	-
Amortissement de l'actif incorporel	3 466	451	5 741	678
Amortissement	734	62	1 636	140
	57 062	644	64 573	1 262
Gain (perte) avant les éléments ci- dessous	(42 285)	70	(40 494)	113
Produits des placements en actions	34	-	203	-
Intérêts sur la dette à long terme	326	62	710	151
Autres recettes	636	-	636	-
Gain (perte) de la société	(41 941) \$	8 \$	(40 365) \$	(38) \$
Gain (perte) par part (note 10)				
Montant de base et dilué	(0,89) \$	- \$	(1,52) \$	(0,01) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

État consolidé de l'évolution de l'avoir des associés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)
(non vérifiés)

	Nombre de parts	Associé gérant \$	Associé comman- ditaire \$	Associé comman- ditaire \$	Associé comman- ditaire \$	Associé comman- ditaire \$	Associé Commar- ditair \$	Associé comman- ditaire \$	Associé comman- ditaire \$	Associé comman- ditaire \$	Associé comman- ditaire \$	Total \$
			A	A1	A2	A3	B1	B2	B3	B4	C	
Émission de 3 393 688 parts de société en commandite de catégorie A	3 393 688		36 335									36 335
Perte durant l'exercice			(1 275)									(1 275)
Distributions			(2 135)									(2 135)
Avoir des associés au 31 décembre 2004	3 393 688		32 925									32 925
Émission de 6 147 328 parts de société en commandite de catégorie A	6 147 328		79 343									79 343
Gain durant l'exercice			1 576									1 576
Distributions (note 9)			(5 577)									(5 577)
Avoir des associés au 30 juin 2005	9 541 016		108 267									108 267
Perte durant la période du 1 ^{er} juillet au 7 août			(45 828)									(45 828)
Distributions (note 9)			(1 323)									(1 323)
Avoir des associés au 7 août	9 541 016		61 116									61 116
Fractionnement et nouvelle désignation de toutes les parts originales de la société en commandite en parts de catégorie A2 (note 8)	22 206 450		(61 116)		61 116							-
Émission de 35 462 101 parts destinées à des ententes de fusion et des nouveaux investissements (note 8)	35 462 101				239 178	52 138	15 362	8 432	3 200	13 035	23 276	354 621
Émission de 22 650 000 parts de catégorie A1 à Newport Partners Commercial Trust	22 650 000			213 412								213 412
Émission de 2 163 013 parts de catégorie A2 aux employés de NICI (note 8)	2 163 013				21 630							21 630
Émission de parts d'associé gérant à NPY GP Trust		61										61
Rachat de 12 731 454 parts de catégorie A2 et de 5 213 824 parts de catégorie A3	(17 945 278)				(127 315)	(52 138)						(179 453)
Échange de parts de catégorie A2 pour des parts de catégorie A1				21 943	(21 943)							-
Frais d'émission					(9 800)							(9 800)
	64 536 286	61	-	235 355	162 866	-	15 362	8 432	3 200	13 035	23 276	461 587
Gain durant la période du 8 août au 30 septembre				1 491	2 016	-	92	51	19	78	140	3 887
Distributions payées (note 9)				(1 511)	(2 043)	-	(93)	(51)			(142)	(3 840)
Distributions à payer (note 9)				(1 915)	(2 590)	-	(119)	(66)	(44)	(180)	(179)	(5 093)
Avoir des associés au 30 septembre 2005	64 536 286	61	-	233 420	160 249	-	15 242	8 366	3 175	12 933	23 095	456 541

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

État consolidé de l'évolution de la situation financière
(en milliers de dollars)
(non vérifiés)

	Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2005	Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2004	Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2005	Période du 27 février 2004 (date de création) au 30 septembre 2004
Rentrées (sorties) de fonds :				
Activités opérationnelles :				
Gain (perte) de la période	(41 941) \$	8 \$	(40 365) \$	(38) \$
Éléments sans effet sur les liquidités :				
Amortissement	734	62	1 636	140
Amortissement de l'actif incorporel	3 466	451	5 741	678
Produits des placements en actions	(34)	-	(203)	-
	(37 775)	521	(33 191)	780
Changement du fonds de roulement autre que les disponibilités	(13 424)	(315)	(22 723)	306
Encaisse produite (utilisée) par les activités opérationnelles	(51 199)	206	(55 914)	1 086
Activités de financement :				
Émission de parts sociales, moins les coûts				
	225 303	26 178	304 646	34 520
Rachat de parts sociales	(179 453)	-	(179 453)	-
Distributions aux associés	(5 163)	(416)	(10 739)	(696)
Augmentation de la dette bancaire	6 378	-	10 193	-
Augmentation du crédit lié aux acquisitions	26 500	-	26 500	-
Diminution de la dette à long terme	(2 034)	-	(3 783)	26
Augmentation des obligations de location- acquisition	1 477	-	1 046	-
	73 008	25 762	148 410	33 850
Activités de placement :				
Acquisition d'entreprises, moins l'encaisse acquise				
	(5 642)	(3 430)	(48 982)	(8 826)
Achat de placements à long terme	-	-	(26 000)	-
Achat d'actif incorporel	(6 561)	299	(6 711)	(1 206)
Achat d'immobilisations et d'équipements	(1 600)	7	(1 938)	(239)
Produits des placements en actions	853	-	2 614	-
	(12 950)	(3 124)	(81 017)	(10 271)
Augmentation de l'encaisse et des quasi- espèces	8 859	22 844	11 479	24 665
Encaisse et quasi-espèces, au début de la période	4 971	1 821	2 351	-
Encaisse et quasi-espèces, à la fin de la période	13 830 \$	24 665 \$	13 830 \$	24 665 \$
Renseignements complémentaires sur les liquidités :				
Intérêts payés	326	62	670	151
Encaisse obtenue par acquisition	8 677	-	9 012	2 128
Divulgaration complémentaire des activités de financement et de placement sans effet sur l'encaisse :				
Émission de parts sociales par suite de regroupements d'entreprises et de placements à long terme	354 621	-	354 621	1 080

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés provisoires non vérifiés.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

Newport Private Yield LP (« NPY ») est une société en commandite dûment constituée selon les lois de la province d'Ontario en vertu d'un contrat d'association en commandite daté du 27 février 2004 et subséquemment amendé le 26 janvier 2005 (le « contrat d'association »). Les activités de NPY consistent à investir dans des titres d'entreprises privées, sous forme de sociétés en commandite ou de sociétés de capitaux (nommées collectivement « sociétés opérationnelles »), et à distribuer les liquidités disponibles aux associés commanditaires. NPY œuvre dans les secteurs suivants :

- services financiers;
- commercialisation;
- distribution;
- services pétroliers et gaziers.

Le 28 juillet 2005, un prospectus a été déposé par Newport Partners Income Fund (« Newport ») relativement à l'émission de 21 300 000 parts de fiducie (de concert avec l'émission de 1 350 000 parts en surattribution, « l'offre »). Newport est une fiducie à capital variable, sans personnalité morale, constituée en vertu des lois de la province d'Ontario, aux termes de la déclaration de fiducie. Newport se fonde entièrement sur l'exploitation de NPY et des sociétés opérationnelles. À la clôture du premier appel public à l'épargne de Newport le 8 août 2005, (la « clôture »), Newport a indirectement capitalisé NPY et possède 38 % de ses actions.

Newport a été créé afin de détenir, par l'intermédiaire de ses placements dans Newport Partners Commercial Trust (la « fiducie commerciale »), sa participation dans NPY et 100 % des actions de Newport Partners GP Inc. (« fiduciaire associé gérant »), qui est l'unique fiduciaire de NPY GP Trust (« associé gérant »). Avant cette opération, Newport Private Yield Inc. était l'associé gérant de NPY.

L'associé gérant a pour mandat la gestion de NPY, y compris la détermination des distributions versées aux associés commanditaires, et il assume les droits, les obligations et les dettes de la société en qualité d'associé gérant unique.

Le mandat initial de la Société se termine le 28 février 2014; ce mandat est automatiquement reconductible pour deux périodes de deux ans, sauf décision contraire de l'associé gérant.

1. Principales conventions comptables :

(a) Méthode de présentation :

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). Les états financiers consolidés au 30 septembre 2005 comprennent les états financiers des filiales à 100 % de NPY

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

et les investissements de NPY dans des exploitations sous contrôle conjoint selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Selon celle-ci, la part d'actif, de passif, des recettes et des dépenses qui revient à NPY est comprise dans les principales sections correspondantes des états financiers à compter de la date d'acquisition. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Les présents états financiers consolidés provisoires non vérifiés ne comprennent pas toutes les divulgations exigées par les PCGR relativement aux états financiers. Ils doivent être lus en se référant aux états financiers consolidés, y compris les notes afférentes, de l'exercice terminé le 31 décembre 2004.

Les notes présentées dans ces états financiers consolidés provisoires non vérifiés comprennent uniquement les transactions et les changements majeurs qui se sont produits après la préparation des états financiers annuels de NPY pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004; elles ne comprennent pas l'ensemble des renseignements normalement divulgués dans les états financiers annuels consolidés et vérifiés. Les résultats d'exploitation de NPY sont assujettis à des fluctuations saisonnières et varient d'un trimestre à l'autre; les résultats d'exploitation de cette période ne reflètent pas nécessairement ceux des périodes subséquentes. Certains chiffres ont été reclassifiés afin de respecter la présentation de la période actuelle.

Le tableau ci-dessous indique la méthode comptable de chacune des sociétés opérationnelles au 30 septembre 2005. Toutes les sociétés opérationnelles ont été acquises en même temps que leur associé gérant respectif.

Société opérationnelle	Date d'acquisition	% d'appartenance	Méthode comptable	Description de l'entreprise
On-Site LP (« On -Site »)	Mars 2004	100	Consolidation	Fournisseur de guichets automatiques bancaires (« GAB »)
Ezee ATM LP (« EZEE ») (i)	Janvier 2005	100	Consolidation	Fournisseur de GAB à services complets
Newport Partners LP (« Newport Partners »)	Clôture	100	Consolidation	Fournisseur de services de gestion de richesses
Sports and Entertainment Limited Partnership (« S&E ») (ii)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Entreprise de publicité alternative

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

NPC Integrity Energy Services Limited Partnership. (« NPC ») (iii)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Fournisseur de services de production intermédiaire au secteur de l'énergie
Gemma Communications LP (« Gemma »)	2005 mars	80	Consolidation proportionnelle	Entreprise de marketing direct intégrée
Jutan Limited Partnership (« Jutan ») (iv)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Distributeur de produits électriques
Elliott Special Risks LP (« ESR »)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Souscripteur d'assurance-responsabilité commerciale
Morrison Williams Investment Management LP (« MWI »)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Gestionnaire de portefeuille institutionnel
Capital C Communications LP (« Capital C »)	Clôture	80	Consolidation proportionnelle	Agence de services intégrés de commercialisation
Kenna Group LP (« Kenna »)	Septembre 2005	50	Consolidation proportionnelle	Fournisseur de solutions de commercialisation informatisées

- (i) Un placement initial pour une participation de 39,9 % dans EZEE a été effectué en mars 2004 et une participation supplémentaire de 10 % a été achetée en juin 2004. Une participation supplémentaire de 51,1 % achetée en janvier 2005 a porté l'investissement total dans l'entreprise à 100 %.
- (ii) Un investissement initial pour une participation de 25 % dans S&E a été effectué en octobre 2004. Une participation supplémentaire de 55 % a été achetée à la clôture pour porter l'investissement total à 80 %.
- (ii) Un investissement initial pour une participation de 50 % dans NPC a été effectué en décembre 2004. Une participation supplémentaire de 30 % a été achetée à la clôture pour porter l'investissement total à 80 %.
- (iv) Un investissement initial pour une participation de 37,5 % dans Jutan a été effectué en octobre 2004; un autre placement de 15 % a été effectué en avril 2005. Une participation supplémentaire de 27,5 % a été achetée à la clôture pour porter l'investissement total à 80 %.

(b) Inventaires

Les stocks de produits finis sont constatés au plus bas du coût et de la valeur de réalisation nette, sur la base de premier entré, premier sorti. Les stocks de guichets

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

automatiques bancaires (« GAB ») sont constatés au plus bas du coût moyen et de la valeur de réalisation nette.

(c) Immobilisations et équipements :

Les immobilisations et les équipements sont déclarés au coût moins l'amortissement accumulé. Les propriétés en contrat de location-acquisition sont comptabilisées initialement à la valeur présente des paiements locatifs minimaux exigibles à la date d'entrée en vigueur du bail.

L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux annuels basés sur la vie utile estimée de l'actif, comme suit :

Actif	Base	Taux
Équipement en location-acquisition	Linéaire	Durée du bail
Immeubles	Solde régressif	4 %
Équipement lourd et automobile	Solde régressif	30 % - 40 %
Mobilier et équipement	Solde régressif principalement	14 % - 40 %
GAB	Solde régressif	20 % - 30 %
Logiciels et matériels informatiques	Solde régressif	20 % - 100 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

(d) Investissements à long terme :

Les investissements sur lesquels la Société peut exercer une forte influence sont comptabilisés selon la méthode des participations à la valeur de consolidation. Selon cette méthode, le coût original d'investissement est ajusté en fonction de la portion des gains ou des pertes qui revient à la Société après l'acquisition, moins les distributions dans le cas de placements dans des sociétés en commandite, et moins les dividendes dans le cas de placements dans des sociétés à capital-actions.

La valeur des investissements est réduite lorsqu'il est établi qu'une baisse de valeur autre que temporaire s'est produite.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(e) Dévaluation de l'actif à long terme

L'actif à long terme, y compris les immobilisations, les équipements et l'actif incorporel ayant une vie utile définie, est amorti sur leurs durées de vie respectives. L'actif à long terme est évalué à la baisse lorsque des événements ou des changements de circonstances portent à croire que la valeur comptable d'un actif est susceptible d'être irrécouvrable.

La possibilité de recouvrement d'un actif détenu et utilisé est évaluée en comparant la valeur comptable de l'actif en question à la valeur estimative non actualisée des liquidités futures à être générées par l'actif. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à la valeur estimative de ses liquidités futures, une moins-value égale au montant de la différence entre les deux valeurs est constatée. Les éléments de l'actif destinés à une aliénation sont présentés à part sur les bilans consolidés; ils sont constatés au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur moins les frais de vente, et ils ne sont plus amortis. L'actif et le passif d'un groupe aliéné, classé sous la désignation de biens destinés à la vente, sont présentés séparément dans les sections d'actif et de passif appropriées des bilans consolidés.

(f) Écart d'acquisition :

L'écart d'acquisition constitue le montant résiduel que l'on obtient lorsque le prix d'achat d'une entreprise acquise dépasse la somme des montants alloués à l'actif acquis, moins le passif pris en charge, sur la base de sa juste valeur. Lorsque NPY entre dans un regroupement d'entreprises, la méthode de l'achat pur et simple est utilisée. L'écart d'acquisition est attribué, le jour du regroupement d'entreprises, aux parts liées susceptibles de profiter du regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition n'est pas amorti et l'on vérifie les dévaluations annuellement, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de circonstances indiquent que l'actif pourrait être dévalué. Le contrôle de dépréciation éventuelle est réalisé en deux étapes. En premier lieu, la valeur comptable de l'unité déclarante est comparée à sa juste valeur. Si cette dernière est supérieure, l'écart d'acquisition de l'unité déclarante est considéré intact et la deuxième étape du contrôle n'est alors pas requise. Cette deuxième étape est engagée lorsque la valeur comptable d'une unité déclarante est supérieure à sa

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

juste valeur; dans ce cas, la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition de l'unité déclarante, établie de la même manière que lors d'un regroupement d'entreprises, est comparée à sa valeur comptable afin de déterminer le montant de la baisse de valeur, le cas échéant.

Au 30 septembre 2005, aucune indication de dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition n'a été constatée.

(g) Actif incorporel :

Les actifs incorporels acquis individuellement ou en tant que partie d'autres éléments de l'actif sont constatés et mesurés au coût. Les actifs incorporels acquis dans une transaction, y compris ceux acquis dans un regroupement d'entreprises, sont enregistrés à leur juste valeur. Les actifs incorporels ayant une vie utile définie, tels que les contrats/liens préférentiels avec les clients, les contrats de localisation de GAB et les contrats de gestion, sont amortis sur leur durée de vie utile et soumis à un contrôle de valeur, tel que décrit à la note 1(e). Les actifs incorporels ayant une vie indéfinie, tels que les marques de commerce, ne sont pas amortis, mais ils sont plutôt soumis à un contrôle de valeur sur une base annuelle ou plus souvent en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable. Une baisse de valeur sur un actif incorporel à vie utile indéfinie est constatée lorsque la valeur comptable du bien est supérieure à sa juste valeur.

Au 30 septembre 2005, aucune indication de dépréciation de la valeur comptable de l'actif incorporel ayant une vie utile indéfinie n'a été constatée.

L'actif incorporel à vie utile définie est amorti selon la méthode linéaire sur sa durée de vie utile estimative comme suit :

Contrats/liens préférentiels avec les clients	10 ans
Contrats de localisation de GAB	4 - 5 ans
Contrats de gestion	5 ans

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

(h) Constatation des produits :

(i) Services financiers :

Les produits des services financiers sont constitués principalement d'honoraires de gestion provenant des services de gestion de portefeuille, de commissions générées par les polices d'assurance, de frais de financement d'entreprises, d'honoraires de consultation et de revenus générés par l'exploitation et la vente des GAB.

Les honoraires de gestion sont calculés en fonction des contrats en pourcentage de la valeur de l'actif net du fonds correspondant ou des portefeuilles gérés; ils sont constatés lorsqu'ils sont réalisés. Les commissions liées aux polices d'assurance sont constatées lorsqu'il existe un élément probant convaincant d'une entente, lorsque le service a été fourni et que le recouvrement est probable. Les commissions sur profits éventuels sont constatées lorsque la collecte des comptes est probable et que le montant peut être raisonnablement estimé. Les frais de financement d'entreprises et les honoraires de consultation sont associés à des mandats de consultation financière et sont constatés lorsque la transaction sous-jacente est essentiellement complète selon les modalités du contrat.

Les produits de l'exploitation des GAB comprennent les frais supplémentaires facturés au titulaire de la carte à chaque retrait d'encaisse, ainsi que les commissions d'interchange facturées aux institutions financières en contrepartie des services administratifs mis en place pour garantir la remise de billets au titulaire de la carte. Ces produits sont constatés en vertu de contrats écrits couvrant l'exercice au cours duquel la transaction de remise de billets se produit. Les produits de la vente des GAB sont constatés lorsque les machines ont été livrées et les titres de propriété transférés au client, que celui-ci assume les risques de perte, que la collecte des comptes débiteurs correspondants est probable et que le prix de vente est fixe ou établi.

(ii) Commercialisation :

Les produits de la commercialisation comprennent les revenus générés par les campagnes de commercialisation, les programmes de vente de services par téléphone et la vente de publicité. Les produits des campagnes de commercialisation sont constatés selon la méthode de la constatation au prorata des travaux, là où des

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

estimations fiables de l'avancement des travaux peuvent être établies. Les produits des programmes de vente de services par téléphone sont constatés parallèlement à la prestation des services, généralement en fonction du nombre d'heures engagées. Les produits de la publicité sont constatés au moment où l'annonce est affichée, que la collecte des comptes débiteurs correspondants est probable et que le prix de vente est fixe ou établi. Les dépôts reçus qui dépassent les montants facturés pour les projets de commercialisation ou pour la vente d'annonces non affichées sont constatés comme Produits constatés d'avance, et les frais correspondants sont inclus aux postes de Travaux en cours ou de Charges payées d'avance.

(iii) Distribution :

Les produits de distribution comprennent les recettes générées par l'importation et la distribution des produits électroniques et des produits ménagers; ces recettes sont constatées, moins les retours estimés, d'escomptes et d'autres déductions prévus, lorsque les marchandises ont été livrées et les titres de propriété transférés au client, que celui-ci assume les risques de perte, que la collecte des comptes débiteurs correspondants est probable, qu'il existe un élément convaincant d'une entente et que le prix de vente est fixe ou établi. Les ventes, les provisions pour les retours et les coûts de marchandises vendues sont constatés au moment de l'expédition.

(iv) Services pétroliers et gaziers :

Les produits des services pétroliers et gaziers comprennent les recettes provenant de contrats de services à la production fournis au secteur médian de l'industrie de l'énergie. Les produits de ces contrats sont constatés à mesure que les services sont rendus et les frais engagés. Les provisions pour pertes estimées sur les contrats inachevés sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle ces pertes sont établies.

(i) Conversion de devises :

Les éléments monétaires de l'actif et du passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan; les éléments non monétaires de l'actif et du passif sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où l'actif est acquis ou que la dette est contractée. Les recettes et les dépenses autres que la dépréciation et l'amortissement, sont converties aux taux de change en vigueur au

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

moment de la transaction. Les gains et les pertes sur change sont inclus dans le revenu de la société.

(j) Impôts sur le revenu :

Aucune réserve n'a été prévue dans les comptes de taxe visant les sociétés opérationnelles puisque celles-ci ne sont pas des entités taxables et que la responsabilité de rapporter les revenus pour fins d'impôt revient à chacun des associés commanditaires en fonction des distributions que NPY leur attribue.

L'impôt sur le revenu des filiales à capital-actions est comptabilisé selon la méthode de comptabilisation de l'actif et du passif à des fins fiscales. Selon cette méthode, les éléments de l'actif et du passif imposables à l'avenir sont constatés de manière à refléter les conséquences fiscales futures imputables à l'écart entre la valeur comptable portée aux états financiers pour ces éléments, et l'assiette fiscale correspondante. Les éléments de l'actif et du passif imposables à l'avenir sont évalués aux taux d'imposition légaux escomptés ou substantiellement escomptés au moment où l'actif est réalisé ou lorsque le passif est réglé. L'impact d'une variation de taux d'imposition sur les éléments de l'actif et du passif imposables à l'avenir est constaté dans le revenu de la période au cours de laquelle le changement est édicté ou substantiellement édicté.

(k) Contrats de location :

Les contrats de location que NPY conclut à titre de preneur à bail, qui transfèrent substantiellement tous les bénéfices et tous les risques du droit de propriété au locataire, sont comptabilisés en tant que contrats de location-acquisition et sont inclus dans les postes Immobilisations et équipements ainsi que Dette à long terme. Tous les autres types de location sont traités en tant que location-exploitation dont les frais sont constatés comme des dépenses pour la période au cours de laquelle ils sont engagés.

(l) Gain (perte) par part :

Le gain par part de NPY est calculé en divisant le gain de la société par le nombre moyen pondéré des parts en circulation pendant l'exercice visé par le rapport. Le gain dilué par part est semblable au gain de base par part, mais le dénominateur est plus grand parce

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

1. Principales conventions comptables (suite) :

qu'il comprend le nombre de parts additionnelles qui seraient en circulation si les parts potentiellement dilutives avaient été émises, et le numérateur excluent les distributions. Les parts subalternes décrites à la note 10 ne sont pas échues et, par conséquent, ne sont incluses que dans le calcul de la perte diluée par part. Au 30 septembre 2005, une présentation de la perte diluée par part n'est pas applicable, car les parts subalternes sont antidilutives.

(m) Encaisse et quasi-espèces :

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent tous les placements liquides dont la date d'échéance au moment de l'acquisition ou du placement est de trois mois ou moins. L'encaisse et les quasi-espèces comprennent les montants en espèces détenus, les montants en espèces en circulation dans les GAB et les montants en espèces déposés dans les institutions financières sans restriction sur leur usage.

(n) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, et sur la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des charges et des revenus présentés au cours de l'exercice. Les principaux éléments assujettis aux estimations et aux hypothèses susmentionnées comprennent la valeur comptable des immobilisations et des équipements, les charges à payer, l'actif incorporel et l'Écart d'acquisition, ainsi que les provisions pour créances irrécouvrables et la dépréciation des inventaires.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

2. Immobilisations et équipements :

30 septembre 2005	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Équipement en location-acquisition	5 535 \$	1 079 \$	4 456 \$
Mobilier et équipement	2 311	99	2 212
Équipement informatique et logiciels	2 319	200	2 119
Matériel roulant	1 795	142	1 653
Terrains et immeubles	1 326	208	1 118
Améliorations locatives	1 031	68	963
GAB	910	259	651
	15 227 \$	2 055 \$	13 172 \$

3. Investissements à long terme :

	30 septembre 2005
Placements dans :	
Brompton	42 739 \$
Autre	264
	43 003 \$

La société NPY comptabilise au coût ses placements dans les entreprises dans lesquelles elle détient un contrôle important, plus sa part des revenus, moins les distributions ou les dividendes reçus.

Le 8 août 2005, NPY a acheté une participation de 45 % des actions de Brompton Funds LP (en partenariat avec son associé gérant BFGP Limited, nommé collectivement « Brompton ») pour un montant de 42 270 \$. L'acquisition était réglée par l'émission respective de 3 372 692 parts SC A2 LP et de 843 173 parts SC B2. Brompton est un gestionnaire de portefeuilles publics et privés. L'estimation de la juste valeur des actifs acquis s'établit comme suit :

Écart d'acquisition	22 020 \$
Actif incorporel, principalement des liens préférentiels avec les clients.....	<u>20 250</u>
	42 270 \$

La répartition du prix d'achat ci-dessus reflète la meilleure estimation de la direction au moment de la préparation de ces états financiers consolidés; elle est sujette à des ajustements éventuels.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004 (non vérifiés)

4. Regroupement d'entreprises :

Les investissements suivants effectués au cours des neuf mois terminés le 30 septembre 2005 ont été comptabilisés selon la méthode de l'achat pur et simple; les résultats d'exploitation ont été inclus dans les états financiers consolidés de NPY à partir de la date d'acquisition. La juste valeur estimée des éléments d'actif et de passif assumés pour chacune des acquisitions est établie ci-dessous :

	(a) (i) EZEE	(a) (ii) NPC	(a) (iii) Gemma	(b) (i) NPC	i(b)(ii) Jutan	(b) (iii) S&E	(c) (i) ESR	(c) (ii) MWI	(c) (iii) Cap C	(c) (iv) NPI	(d) (ii) Kenna	Total
Date d'acquisition	28 janvier	31 janvier	31 mars	8 août	8 août	8 août	8 août	8 août	8 août	8 août	14 septembre	
Pourcentage acquis	50,1 %	50 %	80 %	30,7%	80 %	55 %	80 %	80 %	80 %	100 %	50 %	
Méthode de comptabilisation	(1)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(1)	(2)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif acquis :												
Actif à court terme	518	762	5 384	7 415	48 289	274	19 335	1 850	5 097	2 822	1 219	92 965
Immobilisations et équipements :	124	190	1 821	2 873	1 083	36	415	59	727	225	773	8 326
Actif à long terme	-	-	-	172	120	-	-	-	80	240	-	612
Écart d'acquisition	17 217	-	1 097	9 363	35 138	5 209	38 401	33 202	12 010	47 002	-	198 639
Actif incorporel	-	508	24 008	6 046	26 410	3 594	48 212	31 940	10 833	28 448	(8 285)	188 284
	17 859	1 460	32 310	25 869	111 040	9 113	106 363	67 051	28 747	78 737	10 277	488 826
Passif assumé :												
Passif à court terme	2 679	856	3 869	6 688	32 520	578	19 311	1 573	8 062	1 901	854	78 891
Dettes à long terme	80	229	148	2 533	4 050	-	-	131	-	-	-	7 171
	2 759	1 085	4 017	9 221	36 570	578	19 311	1 704	8 062	1 901	854	86 062
Actif net acquis :	15 100	375	28 293	16 648	74 470	8 535	87 052	65 347	20 685	76 836	9 423	402 764
Contrepartie :												
Espèces	15 000	375	28 009	-	36 450	-	-	-	-	-	9 423	89 257
Nombre de parts émises	-	-	-	16 648	37 917	8 535	86 897	65 173	20 483	76 811	-	312 464
Coûts de transaction	100	-	284	-	103	-	155	174	202	25	-	1 043
	15 100	375	28 293	16 648	74 470	8 535	87 052	65 347	20 685	76 836	9 423	402 764

(1) Consolidation

(2) Consolidation proportionnelle

La répartition du prix d'achat ci-dessus reflète la meilleure estimation de la direction au moment de la préparation de ces états financiers consolidés; elle est sujette à des ajustements éventuels.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

4. Regroupements d'entreprises (suite) :

(a) Acquisitions avant la clôture des comptes :

(i) EZEE :

Le 28 janvier 2005, NPY a acquis une participation supplémentaire égale à 50,1 % (7 000 000 parts sociales de catégorie B) d'Ezee pour un montant de 15 100 \$, portant ainsi son investissement dans l'entreprise à 100 %. Les montants totaux en contrepartie de l'acquisition comprennent une encaisse de 15 000 \$ et des frais de transaction de 100 \$, principalement composés d'honoraires payés aux conseillers financiers et de frais juridiques. EZEE est un fournisseur de GAB offrant une gamme complète de service de gestion allant de l'installation et de l'entretien des GAB au traitement de transactions, à la production de rapports et au règlement des opérations. Avec cette acquisition, EZEE est devenue filiale à part entière de la NPY.

(ii) NPC :

Le 31 janvier 2005, NPC a acquis 100 % des actions émises et en circulation de G&T Welding Ltd. (« G&T ») pour 750 \$. Comme NPY était propriétaire à 50 % de NPC en date du 31 janvier 2005, par suite de cette transaction, NPY était également devenu propriétaire à 50 % de G&T. NPC et G&T sont des fournisseurs entièrement intégrés de services de production intermédiaire pour le secteur de l'énergie dans l'Ouest du Canada.

(iii) Gemma :

Le 31 mars 2005, NPY a acquis 80 % (7 999 parts sociales) de Gemma pour un montant de 28 325 \$. Les montants totaux en contrepartie de l'acquisition comprennent une encaisse de 28 050 \$ et des frais de transaction de 275 \$, principalement composés d'honoraires payés aux conseillers financiers et de frais juridiques. Gemma est une entreprise de commercialisation directe intégrée axée sur les services de télémercatique.

(b) Ententes de fusion en parallèle de la clôture :

À la clôture de l'appel public à l'épargne de Newport, NPY a augmenté son investissement dans NPC, S&E et Jutan à 80 %. Ces acquisitions ont été effectuées comme suit :

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

4. Regroupements d'entreprises (suite) :

(i) NPC :

NPY a acquis une participation supplémentaire égale à 30,6 % des parts sociales en commandite de NPC pour un montant de 16 648 \$; l'acquisition a été réglée par l'émission de 1 664 767 parts SC A2;

(ii) Jutan :

NPY a acquis une participation supplémentaire égale à 27,5 % des parts sociales en commandite de Jutan pour un montant de 37 917 \$; l'acquisition a été réglée par l'émission de 3 791 660 parts SC A2. Voir la note 4 (d) (i) pour de plus amples renseignements. Jutan est un chef de file dans l'importation, la commercialisation et la distribution de produits électroniques et d'appareils ménagers pour l'industrie du détail au Canada;

(iii) S&E

NPY a acquis une participation supplémentaire égale à 55 % des parts sociales en commandite de S&E pour un montant de 8 535 \$; l'acquisition a été réglée par l'émission respective de 533 409 parts SC A2 et de 320 045 parts SC B3. S&E est une entreprise de publicité alternative qui offre des services spécialisés aux clients à la recherche de méthodes novatrices d'accroître la sensibilisation à leur publicité, au-delà des annonces ordinaires dans les médias. La grève de la LNH a eu un effet négatif sur S&E et, en conséquence, l'investissement effectué par NPY dans des parts de société en commandite supplémentaires de S&E sera assujéti à un ajustement de prix. Les parts SC A2 et les parts SC B3 émises sont détenues en dépôt et seront distribuées selon un calendrier déterminé sur une période de 30 mois, en fonction du montant des espèces distribuables gagnées par S&E après la clôture.

(c) Acquisitions en parallèle de la clôture :

À la clôture, NPY a investi dans ESR, MWI, Capital C et Newport Partners en vertu des conventions d'acquisition pertinentes à chaque cas, en effectuant une série de transactions comme suit :

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

4. Regroupements d'entreprises (suite) :

- (i) Elliott Special Risks Ltd. a vendu substantiellement tout son actif à ESR, et NPY a acquis 80 % des parts sociales en commandite d'ESR pour un montant de 86 897 \$; l'acquisition a été réglée par l'émission respective de 3 475 882 parts SC A2 et 5 213 824 parts SC A3. ESR est une agence de gestion générale d'assurance de spécialité; elle est autorisée à souscrire des polices d'assurance responsabilité commerciale au nom des assureurs. ESR n'assume aucune responsabilité pour les demandes de dédommagement, ni pour les dépenses et les paiements en cas de perte par un assuré. Cette obligation est la responsabilité de l'assureur qui a souscrit la police.
- (ii) Morrison Williams Investment Management Ltd. a vendu substantiellement tout son actif à MWI, et NPY a acquis 80 % des parts sociales en commandite de MWI pour un montant de 65 173 \$; l'acquisition a été réglée par l'émission respective de 5 213 824 parts SC A2 et 1 303 456 parts SC B4. MWI est un gestionnaire de portefeuille institutionnel qui gère des fonds totalisant plus de 3,5 milliards de dollars.
- (iii) Capital C Communications Inc. a vendu tout son actif à Capital C et NPY a indirectement acquis 80 % des parts sociales en commandite de Capital C pour un montant de 20 483 \$; l'acquisition a été réglée par l'émission de 2 048 288 parts SC A2. Capital C est une entreprise de services intégrés de commercialisation qui aide ses clients à mettre sur pied des programmes novateurs de commercialisation de leurs produits et services.
- (iv) Newport Insurance Inc. et Newport Securities Inc. ont vendu substantiellement tout leur actif à Newport Insurance LP et à Newport Securities LP, et NPY a acquis 100 % des parts sociales en commandite de Newport Insurance LP et de Newport Securities LP, et, de Newport Holdings Ltd., 100 % des actions de Newport Investment Counsel Inc. (« NICI ») pour un montant total de 76 811 \$; l'acquisition a été réglée par l'émission de 3 817 264 parts SC A2, de 1 536 216 parts SC B1 et de 2 327 600 parts SC de catégorie C. Au terme de cette transaction, NPY a transféré son investissement direct dans les entités mentionnées à Newport Partners LP.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

4. Regroupements d'entreprises (suite) :

(d) Acquisitions postérieures à la clôture des comptes :

- (i) Le 30 septembre 2005, NPY a prélevé un montant de 17 000 \$ sur sa facilité de crédit bancaire pour financer Jutan, afin d'aider cette société à acquérir l'entreprise Sonigem Products Inc (« Sonigem »). NPY a reçu en contrepartie de son financement un total de 373 935 parts SC supplémentaires de Jutan. Toutefois, cet investissement supplémentaire n'a pas changé la participation de 80 % de NPY dans Jutan, car les autres associés opérationnels de Jutan ont reçu de leur côté un total de 93 506 parts en contrepartie de leur acquisition préalable de 20 % de Jutan. La juste valeur de ces 93 506 parts est estimée à 4 114 \$, montant que NPY a enregistré comme écart d'acquisition dans ses états financiers.

Du montant de 17 000 \$ investi par NPY, Jutan a utilisé 7 millions de dollars pour financer son acquisition de Sonigem et a ajouté le montant de la différence au fonds de roulement de Sonigem. L'excédent de l'investissement sur la juste valeur de l'actif acquis est lié principalement à la valeur de la marque et des droits de distribution. La part de cet excédent qui revient à NPY, estimée à 6 061 \$, est enregistrée comme un actif incorporel dans le cadre de l'acquisition de Sonigem. Sonigem est un promoteur et distributeur de produits électroniques audio et vidéo de consommation.

La répartition du prix d'achat et de l'actif incorporel ci-dessus est provisoire. Elle est sujette à des ajustements éventuels lorsque la direction aura achevé son évaluation finale de l'actif acquis et du passif assumé dans le cadre de cette acquisition.

- (ii) Kenna Group a vendu substantiellement tout son actif à Kenna et NPY a acquis 50 % des parts sociales en commandite de Kenna pour un montant de 9 425 \$. NPY a financé cette acquisition en prélevant 9 500 \$ sur sa facilité de crédit destinée aux acquisitions. Kenna est un fournisseur de solutions de commercialisation informatisées.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

5. Actif incorporel :

30 septembre 2005	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Actif incorporel à durée de vie définie :			
Contrats/liens préférentiels avec les clients	164 734 \$	4 356 \$	160 378 \$
Contrats d'emplacement de GAB	8 772	4 718	4 054
Contrats de gestion	549	110	439
Contrats de distribution	22 357	1 873	20 484
	196 412	11 057	185 355
Actif incorporel à durée de vie indéfinie :			
Marques de commerce	21 473	-	21 473
	217 885 \$	11 057 \$	206 828 \$

L'actif incorporel ci-dessus reflète la meilleure estimation de la direction des écarts constatés lors des acquisitions. Cette estimation sera sujette à des ajustements éventuels lorsque l'équation de regroupement sera finalisée.

6. Dette bancaire :

Par l'entremise de sa filiale à part entière Newport Partners Holdings LP, NPY a signé une convention de crédit (la « convention de crédit ») le 8 août 2005 avec deux banques canadiennes. L'instrument est une facilité de crédit de trois ans renouvelable d'un montant maximal de 40 000 \$. Le 31 août 2005, la convention de crédit a été modifiée afin d'augmenter le maximum à 55 000 \$, ajoutant ainsi au crédit d'exploitation régulier une marge de crédit spéciale destinée aux acquisitions. La marge de crédit destinée à l'exploitation et aux acquisitions porte un intérêt au taux préférentiel de la banque et elle est assujettie à certaines clauses restrictives. Les marges de crédit sont garanties par des contrats de garantie générale portant sur l'actif de NPY, ESR, MWI, EZEE, On-site, NPC, S&E, Capital C, Gemma, Kenna et Newport Partners.

Au 30 septembre 2005, un montant de 17 000 \$ a été tiré sur la marge de crédit destinée à l'exploitation et un montant de 26 500 \$ a été tiré sur la marge de crédit destinée aux acquisitions. De plus, NPY a émis une lettre de créance au montant de 3 000 \$.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

6. Dette bancaire (suite) :

Jutan dispose d'une facilité d'emprunt à vue et d'une lettre de créance d'un montant maximal de 80 000 \$. Cette facilité d'emprunt porte un intérêt au taux préférentiel de la banque; elle est garantie en vertu d'un contrat de garantie générale sur l'actif de Jutan. Au 30 septembre 2005, la part du montant tiré sur le crédit d'exploitation et sur les lettres de créance émises qui revient à NPY s'élève respectivement à 15 407 \$ et 29 000 \$.

7. Obligations de location-acquisition :

Les obligations de location-acquisition ont rapport avec les véhicules et les équipements lourds. Les contrats de location portent des taux d'intérêt annuels allant de 4,5 % à 22 %; ils sont garantis par les biens spécifiques sous location. Les montants proportionnels de paiements d'intérêt minimum futurs qui reviennent à NPY sont établis ci-dessous :

2006	2 482 \$
2007	1 668
2008	786
2009	186
2010	45
<hr/>	
Total des paiements locatifs minimum	5 167
Moins le montant représentant l'intérêt (à des taux compris entre 4,5 % et 22 %)	461
<hr/>	
Valeur présente des paiements nets de location-acquisition minimum	4 706
Moins : tranche à court terme des obligations de location-acquisition	2 215
<hr/>	
	2 491 \$

Les intérêts qui s'élèvent respectivement à 123 \$ et 407 \$ pour les exercices de trois mois et de neuf mois terminés le 30 septembre 2005, et liés aux obligations de location-acquisition, ont été inclus dans les intérêts sur la dette à long terme.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

8. Parts sociales en commandite et apport en capital :

(a) En vertu du contrat d'association, et avant le 8 août 2005 :

- (i) NPY est autorisée à émettre un nombre illimité de parts;
- (ii) L'associé gérant peut périodiquement se procurer des capitaux en vendant des parts de NPY; il peut déterminer le prix et les modalités des émissions de parts à cette fin;
- (iii) Chaque associé commanditaire a le droit, mais pas l'obligation, de souscrire sur une base proportionnelle à sa participation courante dans la NPY à un montant pouvant atteindre 50 % des parts offertes à la vente par l'associé gérant;
- (iv) Chaque part, représentant une participation indivise de l'actif net de NPY, a une participation égale aux autres parts et compte pour un vote.

(b) En vertu du contrat d'association, et après le 8 août 2005 :

- (i) NPY a l'autorisation d'émettre diverses catégories et séries de participations à la société, pour la contrepartie et selon les modalités déterminées par l'associé gérant. Lors de la clôture, conformément à l'entente de société en commandite, les parts SC émises et en circulation ont été fractionnées sur une base de 2,3276 pour une et ont été converties en 22 206 450 parts SC A2.

Les parts SC possèdent des droits économiques dont tous les points significatifs sont équivalents, sauf pour ce qui suit :

- (i) les parts SC A2 sont échangeables contre des parts ordinaires au gré du détenteur de parts sur une base « une pour une » (sous réserve des mesures de protection antidilution habituelles) en tout temps;
- (ii) les parts SC de catégorie B et de catégorie C sont automatiquement échangeables contre des parts SC A2 sur une base « une pour une », après la date de fin applicable de la subordination de catégorie B et de la subordination de catégorie C;
- (iii) les distributions pour les parts SC de catégorie B seront subordonnées;
- (iv) les distributions contre les parts SC de catégorie C peuvent être subordonnées;

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

8. Parts sociales en commandite et apport en capital (suite) :

- (v) les parts SC deviennent automatiquement échangeables pour d'autres parts sous réserve de certaines conditions et dans certains cas;
- (vi) chacune des parts SC A2, des parts SC de catégorie B et des parts SC de catégorie C s'accompagne d'un droit spécial de vote, laquelle donne à son détenteur le droit d'être averti de toutes les assemblées des porteurs, d'y assister et d'y voter;
- (vii) lors de la clôture, Newport a accordé aux détenteurs de parts SC A2 le droit d'exiger de Newport, à tout moment, que chaque part SC A2 soit échangée indirectement pour des parts de Newport sur une base « une pour une », sous réserve des mesures de protection antidilution habituelles, conformément à l'entente d'échange.

Lors de toute assemblée des commanditaires de NPY LP, chaque commanditaire détient un droit de vote pour chaque part SC détenue. De plus, les détenteurs de parts SC de chacune des catégories ou des séries de parts SC ont le droit de voter séparément, en tant que catégorie, sur toute proposition visant à ajouter, à supprimer ou à modifier les droits, les privilèges, les restrictions ou les conditions relatives à ladite catégorie ou série de parts SC, ou qui pourrait avoir un effet négatif sur ladite catégorie ou série de parts SC.

(c) Émission de parts en vertu du premier appel public à l'épargne de Newport :

Le 28 juillet 2005, un prospectus a été déposé au nom de Newport pour l'émission de 21 300 000 parts de fiducie. La clôture des comptes a eu lieu le 8 août 2005. Suite à celle-ci, l'option de surattribution a été exécutée et un nombre de 1 350 000 parts supplémentaires a été émis pour parvenir à un total de 22 650 000 parts. Newport a été créé pour détenir une participation dans NPY.

Les produits de l'offre moins les commissions de placement s'élevaient à 213 476 \$. Newport a utilisé un montant de 213 412 \$ du produit de l'offre pour fournir indirectement le capital de NPY. NPY a utilisé les produits de l'offre pour payer les frais d'émission au montant de 9 800 \$; pour régler une partie des honoraires de représentation payables à la clôture à NICI afin d'aider cette dernière à verser des retenues à la source au montant de 20 202 \$, associées aux primes de rendement des employés; pour payer la TPS au montant de 2 928 \$ sur les honoraires de représentation; et pour racheter 12 731 454 parts SC A2 et 5 213 824 parts SC A3 pour les montants respectifs de 127 315 \$ et 52 138 \$. Les montants reçus par les

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

8. Parts sociales en commandite et apport en capital (suite) :

employés étaient utilisés pour souscrire 2 163 012 parts SC A2 qui ont été immédiatement échangées contre des parts SC A1.

(d) Émission de nouvelles parts par suite d'ententes de fusion et d'acquisitions en parallèle de la clôture :

- (i) À la clôture, NPY a émis des parts pour augmenter ses investissements dans NPC, S&E et Jutan à 80 % conformément à l'entente de fusion et selon les détails indiqués à la note 4. La grève de la LNH a eu un effet négatif sur S&E et, en conséquence, l'investissement effectué par NPY dans des parts de société en commandite supplémentaires de S&E sera assujéti à un ajustement de prix. Les parts SC A2 et les parts SC B3 émises conformément à l'entente de fusion applicable sont détenues en dépôt et seront distribuées selon un calendrier déterminé sur une période de 30 mois, en fonction du montant des espèces distribuables gagnées par S&E après la clôture.
- (ii) À la clôture, NPY a émis des parts pour acquérir 80 % de ESR, MWI et Capital C et 100 % de Newport Partners conformément à l'entente de fusion et selon les détails indiqués à la note 4. NPY a également émis des parts pour acquérir 45 % de Brompton selon les détails indiqués à la note 3.

9. Distributions et répartitions aux associés commanditaires :

L'associé gérant peut, à sa discrétion, effectuer des distributions aux associés commanditaires au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent au moment de la distribution. Des distributions de 0,125 \$ par part ont été versées mensuellement pendant la période d'avril à septembre 2004. À compter du mois d'octobre 2004, les distributions versées s'élevaient à 0,1375 \$ par part. Suite au fractionnement de la part et après la clôture des comptes, les distributions versées chaque mois s'élevaient à 0,07708 \$ par part. Le total des distributions versées et payables pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005 était respectivement de 10 256 \$ et de 15 833 \$.

Le 27 septembre 2005, la Société a annoncé une augmentation de sa distribution mensuelle, la portant à 0,079167 \$ par part, à compter des distributions du mois de novembre 2005.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

9. Distributions et répartitions aux associés commanditaires (suite) :

En vertu du contrat d'association, tous les produits nets de placement ainsi que les gains réalisés (les pertes réalisées) en capital de la Société sont répartis entre les associés commanditaires.

10. Gain par part :

Le tableau ci-dessous décrit le calcul du gain de base et du gain dilué par part :

	Trois mois terminés le 30 septembre 2005	Trois mois terminés le 30 septembre 2004	Neuf mois terminés le 30 septembre 2005	Période du 27 février 2004 (date de création) au 30 septembre 2004
Numérateur :				
Bénéfice net (perte nette)	(41 941) \$	8 \$	(40 365) \$	(38) \$
Dénominateur :				
Nombre moyen pondéré des parts en circulation, base	47 052 727	4 326 816	26 527 249	2 597 290
Gain (perte) par part Montant de base et dilué	(0,89) \$	- \$	(1,52) \$	(0,01) \$

L'effet potentiellement dilutif des 232 760 parts de catégories A (100 000 avant le fractionnement) payables à On-Site Cash Inc. a été exclu du calcul de la perte par part pour les périodes indiquées, car cet effet est antidilutif.

11. Opérations entre parties apparentées :

Entente de gestion :

À la clôture, Newport, la Fiducie commerciale (par laquelle Newport détient ses investissements dans NPY) et le nouvel associé gérant ont signé une entente de gestion. Conformément aux modalités de cette entente de gestion, l'associé gérant a fourni, sans contreparties supplémentaires autres que le remboursement par Newport et la Fiducie commerciale de ses menues dépenses tous les services de gestion et de soutien requis par Newport.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

11. Opérations entre parties apparentées (suite) :

La durée initiale de l'entente de gestion est de trois ans; l'entente est renouvelable pour des durées supplémentaires d'un an, au choix des parties. L'entente de gestion peut être résiliée par l'une des parties dans le cas d'insolvabilité ou de mise sous séquestre d'une autre partie, ou encore, dans le cas de défaut par une autre partie à exécuter une obligation matérielle de l'entente de gestion, si ce défaut n'a pas été corrigé dans les 30 jours qui suivent la remise d'un avis écrit. L'entente de gestion peut également être résiliée avec un préavis écrit de 30 jours envoyé par Newport ou la Fiducie commerciale à l'associé gérant.

La section suivante décrit les transactions importantes qui ont été conclues au cours de la période :

Les administrateurs, les dirigeants et les employés de l'associé gérant et des entités associées à NPY ont participé, directement ou indirectement à une offre de placement privé antérieure et détiennent au total 3 266 340 parts sociales en date du 30 septembre 2005. De plus, parallèlement à l'offre et aux ententes d'acquisition correspondantes, les dirigeants et les employés des sociétés opérationnelles ont reçu directement ou indirectement des parts de NPY. Le nombre total de parts émises s'élevait à 35 462 101 dont 13 060 107 étaient rachetées à la clôture. Au 30 septembre 2005, 24 796 512 parts étaient détenues par ce groupe apparenté. Le pourcentage total des parts émises et en circulation appartenant aux apparentés était de 38,4 % au 30 septembre 2005.

En vertu du contrat d'association, NICI avait droit à des honoraires de représentation de 20 % de toute augmentation de valeur réalisée dépassant 8 % de l'actif net de NPY. L'offre a généré un gain réalisé pour les associés commanditaires de plus de 8 % et par conséquent, les honoraires de représentation ont été effectivement réalisés et sont payables. À la clôture, NICI a reçu des honoraires de représentation de 44,7 millions de dollars, y compris la TPS; ses employés ont immédiatement réinvesti le montant après impôts de cette prime, soit environ 21,6 millions de dollars dans NPY. Le 8 août 2005, le contrat d'association a été modifié pour éliminer tous les frais de gestion, tous les frais administratifs et tous les honoraires de représentation.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

12. Participation des entreprises sous contrôle conjoint :

Au 30 septembre 2005, NPY détient une participation de 80 % dans S&E, NPC, Gemma, Jutan, Capital C, ESR, et MWI et une participation de 50 % dans Kenna. Les états financiers consolidés incluent la part proportionnelle qui revient à NPY et relative aux recettes, aux dépenses, à l'actif et au passif des entités sous contrôle conjoint comme suit :

	30 septembre 2005	
Actif à court terme		111 848 \$
Immobilisations et équipements		12 058
Investissements à long terme		464
Écart d'acquisition et actif incorporel		208 446
		<u>332 816 \$</u>
Passif à court terme		75 524 \$
Obligations à long terme		20 317
		<u>95 841 \$</u>
	Trois mois terminés	Neuf mois terminés
Recettes	63 593 \$	98 742 \$
Dépenses	61 104	92 933
	<u>2 489 \$</u>	<u>5 809 \$</u>
Rentrées (sorties) de fonds :		
Activités opérationnelles	(3 698) \$	(7 794) \$
Activités de financement	10 399	
14 047		
Activités d'investissement	(6 752)	(9 072)

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

13. Engagements et fonds de prévoyance :

- (a) NPY a conclu des contrats de location d'exploitation des équipements et des immeubles de bureaux jusqu'en 2014, pour un montant total d'environ 13 661 \$. Les paiements minimum annuels, moins les coûts d'exploitation des baux en question, sont les suivants :

2005	907 \$
2006	3 316
2007	3 054
2008	2 357
2009	1 715
Par la suite	2 313

- (b) L'acquisition d'On-Site comprend une contrepartie conditionnelle exigible sous la forme de 232 760 parts NPY de catégorie A2.
- (c) Les différents contrats d'acquisition stipulent que l'on peut choisir, dans le cadre de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), de transférer l'actif des entreprises remplacées aux différentes sociétés en commandite respectives selon un régime d'impôt différé. Par conséquent, la valeur imposable de l'actif transféré pour les sociétés opérationnelles, si tel est leur choix, peut être inférieure à la juste valeur marchande de cet actif. Ainsi, certaines des entités émettrices peuvent réaliser un gain imposable sur la cession future de l'actif.
- (d) NPY est assujéti à des réclamations et des litiges résultant du cours normal des opérations. Des fonds de prévoyance sont prévus à cet effet lorsque de tels événements sont susceptibles de se produire et que l'on peut raisonnablement les estimer. La direction est d'avis que la résolution finale de ces disputes n'aura pas d'effet significatif sur les états financiers consolidés de NPY.
- (e) Les acquisitions ont donné lieu à plusieurs étapes de structuration afin de conclure la transaction de façon avantageuse sur le plan fiscal. Ces transactions requièrent différentes interprétations de la Loi de l'impôt sur le revenu, pouvant aboutir à des obligations fiscales supplémentaires.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

14. Informations sectorielles :

NPY comprend quatre secteurs d'activité isolables, chacun ayant son comité de gestion opérationnelle et ses rapports de gestion séparés. L'ensemble des exploitations, des éléments d'actif et des employés de NPY est localisé au Canada. Le secteur des services financiers regroupe la gestion des portefeuilles, la gestion financière institutionnelle, la gestion des richesses, la souscription d'assurance spécialisée et les services de GAB. Le secteur de commercialisation regroupe les placements dans des entreprises de commercialisation non traditionnelles qui se spécialisent dans l'acquisition des droits de reproduction dans les médias, dans les publications et à la télévision; il comprend également un investissement dans une entreprise intégrée de marketing direct. Le secteur des services pétroliers et gaziers regroupe les placements dans des entreprises intégrées offrant des services à la production fournis au secteur intermédiaire de l'industrie de l'énergie. Le secteur de la distribution regroupe les placements dans des entreprises d'importation et de distribution des produits électroniques et de produits ménagers. Les politiques comptables des secteurs d'activité sont les mêmes que celles décrites à la note 1 sur les principales conventions comptables. NPY évalue le rendement de ses exploitations opérationnelles sur la base des bénéfices réalisés.

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

14. Informations sectorielles (suite) :

3 mois terminés le 30 septembre 2005 (non vérifiés)	Services financiers	Commer cialisation	Services pétroliers	Distribution	Total
Recettes	9 755 \$	12 418 \$	17 465 \$	30 572 \$	70 210 \$
Charges sur les recettes	4 903	8 506	14 868	27 156	55 433
Vente, administration et frais généraux	2 046	2 170	1 396	2 490	8 102
Honoraires de représentation	44 760	-	-	-	44 760
Dépréciation et amortissement	1 838	1 037	655	670	4 200
Intérêts sur la dette à long terme	(91)	4	303	110	326
Bénéfice (perte) d'exploitation	(43 701)	701	243	146	(42 611)
Gain (perte) des placements en actions	730	-	-	(696)	34
Autres recettes	70	530	-	36	636
Gain (perte) de l'exercice	(42 901) \$	1 231 \$	243 \$	(514) \$	(41 941) \$
Écart d'acquisition acquis	118 605 \$	17 219 \$	9 363 \$	39 252 \$	184 439 \$
Dépenses en immobilisations et en équipement	56	4	1 534	6	1 600

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

14. Informations sectorielles (suite) :

9 mois terminés le 30 septembre 2005	Services financiers	Commercialisation	Services pétroliers	Distribution	Total
Recettes	17 975 \$	20 183 \$	44 849 \$	30 572 \$	113 579 \$
Charges sur les recettes	11 518	13 363	37 463	27 156	89 500
Vente, administration et frais généraux	3 827	3 439	2 680	2 490	12 436
Honoraires de représentation	44 760				44 760
Dépréciation et amortissement	3 152	1 876	1 679	670	7 377
Intérêts sur la dette à long terme	15	9	576	110	710
Bénéfice (perte) d'exploitation	(45 297)	1 496	2 451	146	(41 204)
Gain (perte) des placements en actions	730	-	-	(527)	203
Autres recettes	70	530	-	36	636
Gain (perte) de l'exercice	(44 497) \$	2 026 \$	2 451 \$	(345) \$	(40 365) \$
Écart d'acquisition acquis	135 822 \$	18 316 \$	9 363 \$	39 252 \$	202 753 \$
Dépenses en immobilisations et en équipement	68	234	1 630	6	1 938
Total de l'actif	325 477	85 719	54 062	130 179	595 437
Total de l'écart d'acquisition	138 226	18 812	11 311	38 675	207 024

NEWPORT PRIVATE YIELD LP

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

Pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2005, la période de trois mois terminée le 30 septembre 2004, et la période du 27 février 2004 (date de création de la société) au 30 septembre 2004
(non vérifiés)

14. Informations sectorielles (suite) :

Le seul secteur pertinent en 2004 est le secteur des services financiers comme suit.

	Services financiers	
	Pour les trois mois terminés le 30 septembre 2004	Période du 27 février 2004 (date de création) au 30 septembre 2004
Recettes	2 722 \$	4 140 \$
Charges sur les recettes	2 008	2 765
Vente, administration et frais généraux	131	444
Dépréciation et amortissement	513	818
Intérêts sur la dette à long terme	62	151
Recette (perte) pour cette période	8 \$	(38) \$
Écart d'acquisition acquis	-	7 977
Dépenses en immobilisations et en équipement	(299)	1 206
Total de l'actif	37 206	37 206
Total de l'écart d'acquisition	7 977	7 977

15. Événements postérieurs

NPC a signé au mois de septembre 2005 une lettre d'intention visant l'acquisition d'une entreprise du secteur pétrolier et gazier. Il est prévu que l'acquisition sera conclue au mois de novembre 2005.

EZEE a acquis 100 % de l'actif de Rapid Cash, une entreprise d'Edmonton qui exploite des GAB autres que ceux des institutions financières, pour un montant d'environ 550 \$ au mois d'octobre 2005.